

CALENDRIER DES PERIODES ENTREPRISES STAGES 2022/2023 (Périodes dans l'entreprise en vert foncé)

PROGRAMMES	sept.-22	oct.-22	nov.-22	déc.-22	janv.-24	févr.-23	mars-23	avr.-23	mai-23	juin-23	juil.-23	août-23	sept.-23	Oct.-23	Nov.-23	Déc.-23	
MSC 1ère année																	
MANAGEMENT 1ère année	IAE			"Selon le parcours individualisé de l'étudiant, le départ en entreprise peut se faire à tout moment de l'année; la majorité des étudiants débutent cependant leur stage en janvier, mars ou juillet pour une période de 6 mois"													
MSC 2ème année																	
GENERAL MANAGEMENT (french or full English track)	IAE				à partir du 6 Mars 2023												Prolongation possible jusqu'au 31 décembre 2023
AUDIT AND CORPORATE GOVERNANCE	IAE		du 12/12/2022 au 24/3/2023				IAE		à partir du 15/05/2023								
SERVICE MANAGEMENT & MARKETING	IAE		du 12/12/2022 au 17/3/2023				IAE		à partir du 22/05/2023								
INTERNATIONAL FINANCE MANAGEMENT (full English track)	IAE		du 12/12/2022 au 17/3/2023				IAE		à partir du 15/05/2023								
INTERNATIONAL BUSINESS (full English track)	IAE				à partir du 13 Mars 2023												
FINANCE, MANAGEMENT CONTROL & REPORTING	IAE		du 12/12/2022 au 17/2/2023				IAE		à partir du 24/04/2023								
MARKETING & BRAND MANAGEMENT	IAE				à partir du 13 Mars 2023												
INFORMATION SYSTEM & DIGITAL BUSINESS CONSULTING	IAE		du 28/11/2022 au 03/02/2023				IAE		à partir du 10/04/2023								
CORPORATE COMMUNICATION AND CHANGE MANAGEMENT	IAE		du 12/12/2022 au 17/3/2023				IAE		à partir du 08/05/2023								
HUMAN RESOURCES & MANAGEMENT OF RELATIONS	IAE		du 12/12/2022 au 17/3/2023				IAE		à partir du 8/05/2023								

Les stages font l'objet d'une convention de stage obligatoire (<http://ipro.univ-amu.fr>) avec une soutenance/mémoire ou rapport de stage.

La durée du ou des stages en milieu professionnel est de **6 mois** maximum par organisme d'accueil et par année d'enseignement. Cette durée est déterminée en tenant compte de la présence effective du stagiaire dans l'organisme d'accueil de la façon suivante :

7 heures de présence, consécutives ou non, équivalent à une journée de présence

22 jours de présence équivalent à 1 mois

Les entreprises peuvent communiquer leurs offres de stages, d'alternance et d'emploi et consulter les CV de nos étudiants en recherche sur la plate-forme en ligne de l'école, [Jobteaser entreprise](#). Ce service est gratuit.